

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
2022



[www.usesa.fr](http://www.usesa.fr)



EAU POTABLE



## SOMMAIRE

- LE SYNDICAT ..... p.2 à 5
- FAITS MARQUANTS 2021 ..... p.7 à 12
- PATRIMOINE ..... p.13 à 22
- QUALITÉ DE L'EAU ..... p.23
- PROTECTION ET PRÉSERVATION DES RESSOURCES ..... p.25 & 26
- ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION ..... p.27

- FUITES APRÈS COMPTEURS ..... p.28
- PROTECTION INCENDIE ..... p.28
- DONNÉES FINANCIÈRES ..... p.29 à 31
- PERSPECTIVES 2023 ..... p.32

## ANNEXE

- COMPTE ADMINISTRATIF APPROUVÉ PAR LE COMITÉ SYNDICAL ..... p.33 à 35

## EDITO



*J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activités 2022 de l'USESA. Ce rapport est destiné aux collectivités adhérentes, qui doivent le présenter à leur conseil avant la fin de l'année. L'USESA*

*souhaite que ce rapport d'activités soit largement partagé, une fois qu'il aura été approuvé par son comité syndical. Il est présenté aux communes lors des réunions de secteur au mois d'octobre et est aussi envoyé à toutes les mairies du périmètre de l'USESA. Il sera mis en ligne sur le site Internet de l'USESA, et alors accessible à tous.*

*Pour l'USESA, l'année 2022 a été celle de la restructuration de son réseau : deux grandes artères permettent maintenant de faire parvenir de l'eau jusqu'à Villers Cotterêts, au nord-ouest de son territoire, et jusqu'à Fère en Tardenois, au nord-est. Ces connexions sécurisent l'alimentation en eau de toutes les communes de ces territoires, et en particulier celles qui ont rejoint récemment l'USESA en vertu de la loi Notre. Ce mouvement d'adhésions nouvelles n'est d'ailleurs pas fini : Viels-Maisons et Crouettes sur Marne sont arrivées en 2023, Breny et Pavant arriveront en 2024. La restructuration concerne aussi la station de La Plaine, à Château-Thierry, rénovée et dotée d'un réservoir agrandi, là encore pour sécuriser la distribution.*

*La qualité de l'eau reste une préoccupation majeure : de nouvelles molécules et leurs métabolites s'ajoutent régulièrement à celles qui sont déjà recherchées, et les seuils réglementaires imposent de réfléchir à l'équipement des principales ressources avec des dispositifs permettant de les éliminer. L'USESA va donc inclure ces dispositifs dans son Plan Prévisionnel d'Investissement.*

*Ce rapport vous présente en détail l'activité de l'USESA de l'année 2022, sur les plans technique, économique et financier. Au service de la mission que lui assignent ses élus : fournir en permanence à tous ses abonnés une eau de qualité en quantité suffisante.*

*C'est aussi l'occasion de remercier les élus de l'USESA, en particulier les membres du Bureau, pour tout le travail accompli. Je vous souhaite une bonne lecture.*

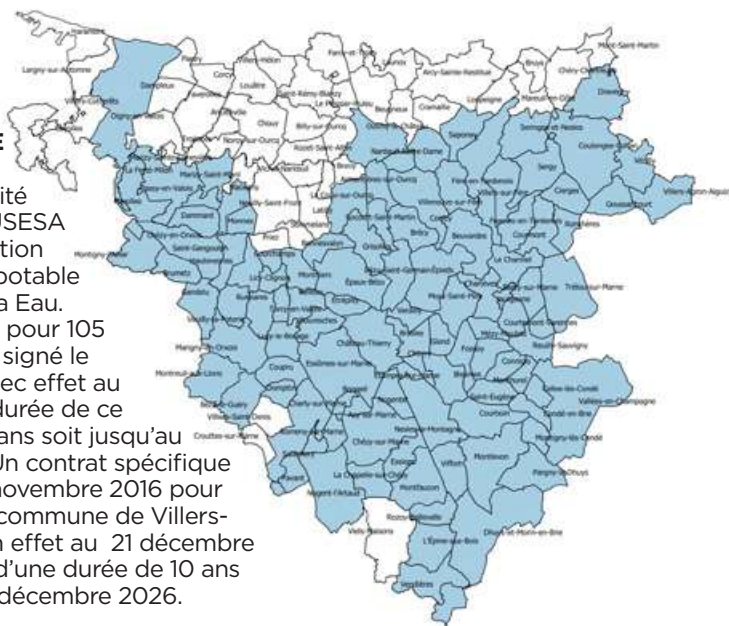
Hugues DAZARD  
Président de l'USESA

## Le Syndicat

**LE TERRITOIRE D'INTERVENTION** de l'USESA s'étend sur l'arrondissement de Château-Thierry, de Soissons et dans l'Oise (commune de Marolles). En 2022, le territoire de l'USESA comprend 106 communes comme en 2021.

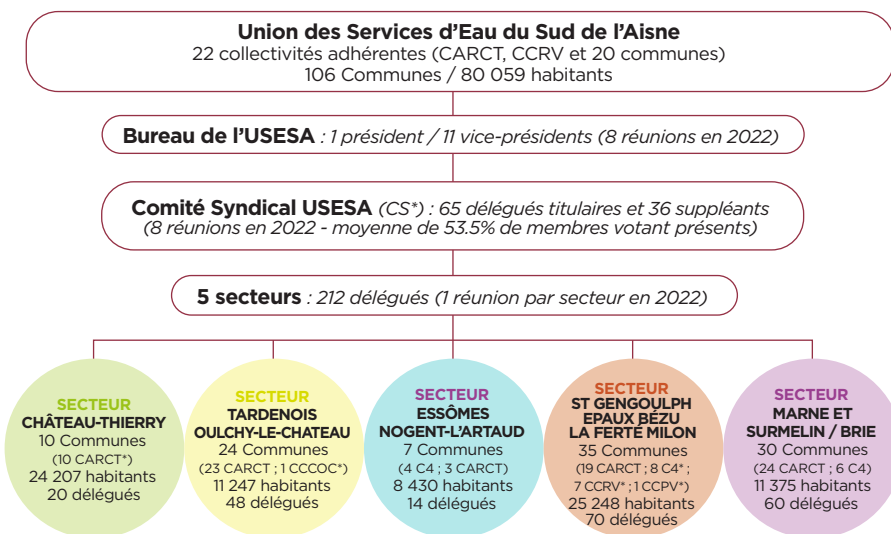
### LE MODE DE GESTION DU SERVICE D'EAU POTABLE

Le service d'eau potable est exploité en affermage. L'USESA a confié l'exploitation du service d'eau potable à la Société Véolia Eau. Le contrat actuel, pour 105 communes, a été signé le 27 février 2013 avec effet au 1<sup>er</sup> mars 2013. La durée de ce contrat est de 15 ans soit jusqu'au 29 février 2028. Un contrat spécifique a été signé le 14 novembre 2016 pour le territoire de la commune de Villers-Cotterêts pour un effet au 21 décembre 2016. Ce contrat d'une durée de 10 ans prendra fin le 20 décembre 2026.



### L'ORGANISATION DU SERVICE

L'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne (USESA) est un syndicat mixte fermé comprenant 2 EPCI et 20 communes. Ses compétences recouvrent la production, le traitement, le transfert, le stockage et la distribution de l'eau potable.



\*1 délégué titulaire pour 1 500 habitants +1 pour la fraction restante  
1 délégué suppléant par tranche de 1 à 3 délégués titulaires pour les EPCI  
1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour les communes

### LES POINTS D'ACCUEIL

**USESA**  
4 bis, ave. Gustave Eiffel - 02400 CHATEAU-THIERRY  
Accueil du public : 9h/12h et 13h30/17h  
Tél. 03.23.71.02.80 contact.eau@usesa.fr  
www.usesa.fr

**VEOLIA EAU**  
Rue Gustave Eiffel - 02400 CHATEAU-THIERRY  
Accueil du public : 8h/12h - 13h30/17h30  
Tél. 09 69 36 72 61 (7j/7 - 24h/24)  
www.veoliaeau.fr

# 2022

## Les chiffres clés



• 80 059 habitants desservis	• 36 457 abonnés
• 75 réservoirs d'une capacité de 31 960 m <sup>3</sup>	• 1 356.91 km de réseau (hors branchements)
• 37 ressources d'eaux souterraines	• 4 681 739 m <sup>3</sup> d'eau vendus
• 1 ressource d'eau de surface	

**TABLEAU DES INDICATEURS DE SERVICE** (selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007)

INDICATEURS DESCRIPTIFS DU SERVICE	2021	2022
Estimation du nombre d'habitants desservis	80 507	80 059
Prix T.T.C du service pour 120 m <sup>3</sup> (toutes redevances et taxes comprises)	2.70€ TTC m <sup>3</sup> - 01/01/21 2.75€ TTC m <sup>3</sup> - 01/01/22	2.75€ TTC m <sup>3</sup> - 01/01/22 2.90€ TTC m <sup>3</sup> - 01/01/23
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	1 Jour	1 Jour
INDICATEURS DE PERFORMANCE	2021	2022
Taux de conformité bactériologique	99.60 %	99.60 %
Taux de conformité physico-chimique	92.40 %	96.30 %
Indice de connaissance et de gestion du réseau AEP	109/120	109/120
Rendement du réseau AEP	82.10 %	83.00 %
Indice linéaire des volumes non comptés	2.16 m <sup>3</sup> /j/km	2.06 m <sup>3</sup> /j/km
Indice linéaire de perte en réseau	2.07 m <sup>3</sup> /j/km	1.97 m <sup>3</sup> /j/km
Taux moyen de renouvellement du réseau AEP	1.18 %	1.27 %
Indice d'avancement de la protection de la ressource	83.2 %	91.7 %
Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0.00025 €/m <sup>3</sup>	0.00020 €/m <sup>3</sup>
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	5.81 u/1000 abonnés	6.47 u/1000 abonnés
Taux de respect du délai maximum d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %	100 %
Taux d'impayé sur les factures d'eau de l'année précédente	2.24 %	2.43 %
Taux de réclamation écrite	0.52 u/1000 abonnés	0.44 u/1000 abonnés
Durée d'extinction de la dette	1.69 années	1.39 années



# 2022

## Le Syndicat

### 11 COMMISSIONS THÉMATIQUES

Chaque Vice-président a en charge une ou plusieurs commissions thématiques (28 réunions en 2022).

COMMISSION	ÉLU(E)(S) EN CHARGE	NB DE RÉUNION
Examen des offres	Hugues DAZARD	8
Administration Générale	Maryse HERNÁNDEZ	1
Finances	Sébastien EUGENE	2
Travaux	Jacques GEBKA Michel MATHIS Didier BANDRY	2
Patrimoine	Jean-Luc MAGNIER	2
Protection de la ressource en eau	Eric MANGIN	2
Délégation de Service Public	Nelly TRICONNET Jacques GEBKA	6
Communication/ classes d'eau/ coopération décentralisée	Philippe MARCHAL	3
Défense incendie	Martine ROMÉLOT	2
Solidarité eau/ Fuite après compteur	Dominique CANTOT	-

## Le Comité Syndical

Le Comité Syndical regroupe 65 représentants titulaires et 36 suppléants.

### BÉZU-LE-GUÉRY

DEVRON Francine ..... Titulaire  
DEVRON Thibault ..... Suppléant

### LA CHAPELLE-SUR-CHÉZY

PICARD Florence ..... Titulaire  
LOISEAU Patricia ..... Suppléante

### CHARLY-SUR-MARNE

ROMÉLOT Martine ..... Vice-Présidente  
VALENTE Ninjah ..... Suppléante

### CHÉZY-SUR-MARNE

HERNANDEZ Maryse ... Vice-Présidente  
MOUROT Laurent ..... Suppléant

### COUPRU

BLAVET Gérard ..... Titulaire  
THIRIOT Jérôme ..... Suppléant

### DOMPTIN

BELLEVILLE Catherine ..... Titulaire  
NAUDÉ Geoffroy ..... Suppléant

### L'ÉPINE-AUX-BOIS

DOUCET Jean-Marie ..... Titulaire  
MARTIN Philippe ..... Suppléant

### ESSISES

ATZENI Frédéric ..... Titulaire  
MINETTE Michel ..... Suppléant

### LUCY-LE-BOCAGE

HOURDRY Mathieu ..... Titulaire  
SCHRANTZ Grégory ..... Suppléant

### MARIGNY-EN-ORXOIS

MARCHAL Philippe ..... Vice-Président  
KRETZ Didier ..... Suppléant

### MAROLLES

CHARBONNIER Patrick ..... Titulaire  
FIARD Michel ..... Suppléant

### MONTFAUCON

BRUNEAUX Henri ..... Titulaire  
GEORGE Nicole ..... Suppléant

### MONTREUIL-AUX-LIONS

DER SARKISSIAN Jean-Pierre ... Titulaire  
DEVRON Olivier ..... Suppléant

### NOGENT L'ARTAUD

DUCLOS Dominique..... Titulaire  
GUILLON Jean-Paul ..... Suppléant

### OULCHY-LE-CHÂTEAU

MATHIS Michel ..... Vice-Président  
LANDRIEUX Tanguy ..... Suppléant

### PAVANT

PITTON-TERRIEN Michel ..... Titulaire  
LEMONNIER Franck ..... Suppléant

### ROMENY-SUR-MARNE

LLOANCY David ..... Titulaire  
JANOT Philippe ..... Suppléant

### SAULCHERY

PITTANA Stéphane ..... Titulaire  
CHAPUIS Yves ..... Suppléant

### VENDIÈRES

ROBIN Claude ..... Titulaire  
ESCHARD Philippe ..... Suppléant

### VEUILLY-LA-POTERIE

DAZARD Hugues ..... Président  
BRUANT Audrey ..... Suppléante

Les comptes rendus et les délibérations sont disponibles sur le site de l'USESA [www.usesa.fr](http://www.usesa.fr) durant une année.





**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
RETZ EN VALOIS**

- BAHU Nicolas ..... Titulaire
- BRANQUARD André ..... Titulaire
- CARION Denis ..... Titulaire
- CANTOT Dominique ..... Vice-Président
- DAVIN Benoît ..... Titulaire
- GEBKA Jacques ..... Vice-Président
- LAVOIX Olivier ..... Titulaire
- MALET Madeleine ..... Titulaire
- PAULY Brigitte ..... Titulaire
- TATIN Christian ..... Titulaire
- BIZOUARD Olivier ..... Suppléant
- QUENARDEL Alexandre ..... Suppléant
- SIMEON Bertrand ..... Suppléant

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY**

- ALEXANDRE David ..... Titulaire
- ARNEFAUX Alain ..... Titulaire
- BANDRY Didier ..... Vice-Président
- BANDRY Jean-Pierre ..... Titulaire
- BUREL Régis ..... Titulaire
- DOBSKI Philippe ..... Titulaire
- EUGENE Sébastien ..... Vice-Président
- FOULON Didier ..... Titulaire
- FRAEYMAN Fabien ..... Titulaire
- FREX Dominique ..... Titulaire
- GLEIZE Séverine ..... Titulaire
- HAY Etienne ..... Titulaire
- HOERTER Michel ..... Titulaire
- HUBIER Maxime ..... Titulaire
- JACQUIN Claude ..... Titulaire
- JUILLET Jean-Etienne ..... Titulaire
- LEVEQUE Yves ..... Titulaire
- LOYAUX Emmanuel ..... Titulaire
- MAGNIER Jean-Luc ..... Vice-Président
- MALEZE Patrick ..... Titulaire
- MANGIN Eric ..... Vice-Président
- MOYSE Dominique ..... Titulaire
- PANTOUX Jean-Luc ..... Titulaire
- PEUGNIEZ Michaël ..... Titulaire
- POLIN Jean-Pierre ..... Titulaire
- RICHARD Catherine ..... Titulaire
- SAROUL Daniel ..... Titulaire
- SIMON André ..... Titulaire
- STOFFERIS Régine ..... Titulaire
- TRICONNET Nelly ..... Vice-Présidente
- VAUDE Gaëlle ..... Titulaire
- VERHULST Eric ..... Titulaire
- VEROT Vincent ..... Titulaire
- ZATWARNICKI Jean-Michel ..... Titulaire
- BARBIER Maryvonne ..... Suppléante
- BOYOT Jacques ..... Suppléant
- CALIS Gérard ..... Suppléant
- DADOU Ghislain ..... Suppléant
- DIEDIC Nicolas ..... Suppléant
- FERNANDEZ Didier ..... Suppléant
- GAUTHIER Ludovic ..... Suppléant
- GUILLEMAN Michel ..... Suppléant
- HEDOIN Baptiste ..... Suppléant
- JOURDAIN Gilles ..... Suppléant
- REZZOUKI Mohamed ..... Suppléant
- THOMAS Rémy ..... Suppléant

**LA COMMISSION CONSULTATIVE  
DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

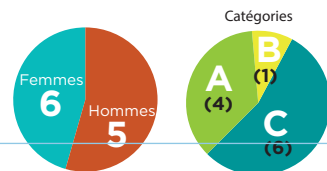
Trois réunions de la Commission Consultative des Services Publics Locaux se sont tenues en 2022.

- 25 avril 2022 : présentation de l'USESA (organisation, compétences, installations et ouvrages...); questions diverses.
- 14 septembre 2022 : visite de l'usine de production d'eau potable de Chézy-sur-Marne
- 6 décembre 2022 : présentation du rapport annuel 2021 du délégataire; présentation du rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable et du rapport d'activités 2021 de l'USESA; présentation du dispositif de télé-relève sur le territoire de l'USESA; questions diverses.

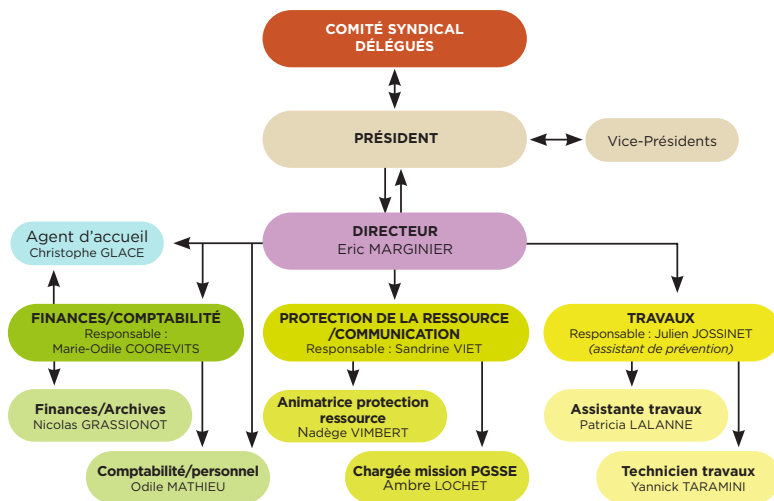
**RÉPARTITION DU PERSONNEL**

Fin 2022, l'effectif de l'USESA compte 11 agents pour 10,9 équivalents Temps Plein.

Direction	1
Administration générale	1
Service financier	3
Service technique	3
Environnement/communication	3



**ORGANIGRAMME**





# 2022

## Les faits marquants

- Mise en service de l'interconnexion entre Château-Thierry et Villers-Cotterêts
- Travaux de sécurisation Château-Thierry/Tardenois
- Mise en service de la station de la plaine
- Mise en service sécurisation Rocourt Saint-Martin
- Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE)
- Schéma directeur sur 8 nouvelles communes adhérentes
- Etude pour l'interconnexion des communes de Brumetz et Montigny-l'Allier
- Interconnexion des communes de Sergy et Courmont
- Etude La plaine/Les Chesneaux
- Renouvellement de canalisations



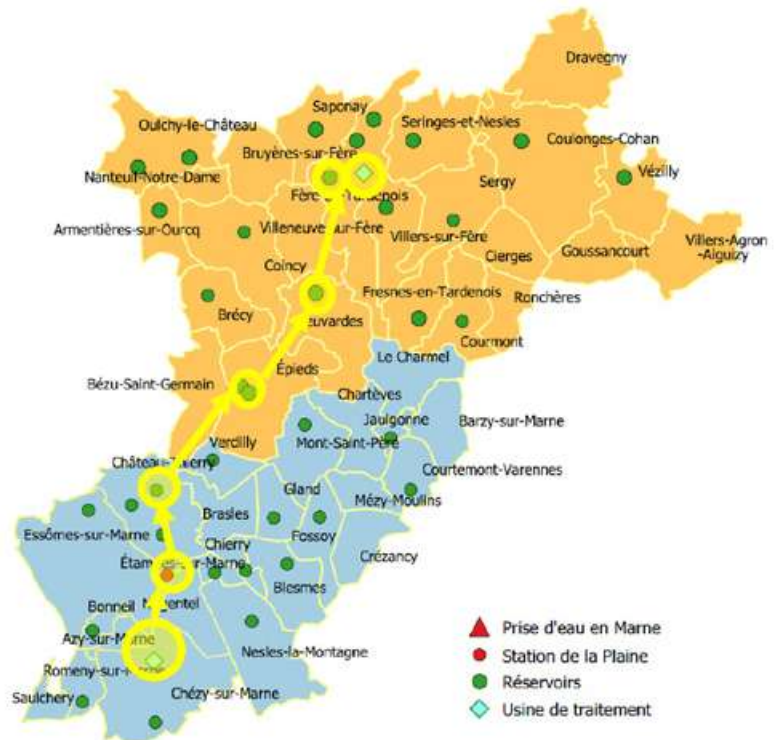
### MISE EN SERVICE DE L'INTERCONNEXION ENTRE CHÂTEAU-THIERRY ET VILLERS-COTTERÊTS

Les travaux d'interconnexion entre Château-Thierry et Villers-Cotterêts se sont terminés fin 2021 /début 2022. Les communes des unités de distribution de Saint Gengoulph, Marolles, La Ferté-Milon et Villers-Cotterêts situées sur l'itinéraire de l'interconnexion sont maintenant sécurisées pour l'alimentation en eau potable. Le suivi des débits, pressions, résultats d'analyses a permis de mettre en service l'installation début 2022.



### TRAVAUX DE SÉCURISATION CHÂTEAU-THIERRY/TARDENOIS

Cette opération a débuté en 2021 et s'est poursuivie en 2022. L'objectif est de sécuriser l'unité de distribution de Fère en Tardenois alimentée par 3 captages situés à Fère en Tardenois. Cette unité délivre de l'eau sur 20 communes pour 6240 habitants. La ressource utilisée pour cette sécurisation est celle de la prise d'eau en rivière Marne. Cette opération concerne un linéaire d'environ 24 km de canalisations. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 3 678 000€ HT avec un financement de l'Agence de l'Eau à hauteur de 40%.



# 2022

## Faits marquants

### MISE EN SERVICE SÉCURISATION ROCOURT SAINT MARTIN

Cette interconnexion permet d'approvisionner la commune de Rocourt Saint Martin à partir du captage d'Époux-Bézu. Une canalisation d'eau potable, d'un diamètre de 160 mm en PVC, est posée sur 2.3 km à partir de la commune de Grisolles. Cette sécurisation a été mise en service en 2022.



### MISE EN SERVICE DE LA STATION DE LA PLAINE

La mise en service a été réalisée en novembre 2022. La station de la Plaine permet d'alimenter les réservoirs de l'agglomération de Château-Thierry à partir des usines de production d'eau potable situées à Chézy-sur-Marne et le secteur du surmelin nord ; en secours, les secteurs de Saint Gengoulph, La Ferté-Milon, Villers-Cotterêts et du Tardenois. Elle constitue un point névralgique du réseau d'alimentation en eau potable du territoire de l'USESA.

Une nouvelle bache de stockage de 900 m<sup>3</sup> a été construite. Elle est adaptée aux besoins actuels et futurs et permet d'obtenir une autonomie de stockage de plus de deux heures.



#### Montant des travaux :

- 2 M€

#### Participation financière :

- Agence de l'Eau Seine Normandie : 40%



#### Entreprises partenaires :

- Travaux : groupement d'entreprises GOSSIAUX / SEIT / HYDR'EAU / GTIE
- Maitrise d'œuvre : cabinet Merlin

#### Caractéristiques techniques :

- Surface au sol de l'emprise : 276 m<sup>2</sup>
- Fondation sur 45 pieux de 12 m de profondeur
- Volume béton : 400 m<sup>3</sup>
- Poids total du ferrailage : 30 tonnes
- Diamètre : 15 m - Hauteur : 5.65 m





**PLAN DE GESTION DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES EAUX**

- Etude PGSSE pour 4 Unités de Distribution
- Consultation de bureaux d'études pour le reste du territoire de l'USESA

Ce plan de gestion est imposé par la directive européenne 2020/2184 relative à l'eau potable. Il vise à garantir la sécurité sanitaire de l'eau par le biais d'un processus préventif accompagné d'une amélioration en continu. Les dangers, pouvant intervenir sur toutes les étapes de la production/distribution de l'eau, sont analysés ainsi que les moyens de mesure et de surveillances associés à chacun des dangers. Les éléments de gestion ont été mis en place pour 4 unités de distribution (Château-Thierry, Essômes-sur-Marne, Brécy et Nogent l'Artaud). Le plan doit maintenant être suivi en continu. Une consultation a été lancée fin 2022, pour la mise en place de la démarche sur le reste du territoire de l'USESA.

**SCHÉMA DIRECTEUR SUR 8 NOUVELLES COMMUNES ADHÉRENTES**

Suite à l'adhésion de 6 nouvelles communes en 2021 (Brécy, Coincy, Courmont, Nogentel, Sergy, Villers-Cotterêts) et 2 prévues en 2023 (Crouttes-sur-Marne et Viels-Maisons), l'USESA remet à jour son schéma directeur. L'objectif général d'un schéma directeur consiste à analyser le système d'alimentation en eau potable existant afin d'établir un programme d'actions permettant d'assurer en quantité et en qualité l'alimentation actuelle et future en eau potable des habitants.

**Les chiffres des 8 nouvelles communes :**

- 15 490 habitants
- 6 739 abonnés
- 13 ressources d'eau souterraine
- 10 réservoirs (3 541 m<sup>3</sup>) et 15 cuves
- Capacité de production : 4 175 m<sup>3</sup>/j

Plusieurs scénarios sont en cours d'étude. Les solutions retenues par les élus seront prises en 2023. Celles-ci vont permettre à chaque commune d'être alimentée par une ressource en eau pérenne.



**PLAN DE GESTION DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES EAUX - PGSSE -**



Outil de gestion et de prévention des risques pour garantir en permanence la sécurité sanitaire de l'eau distribuée

**ETAPE 1 - IDENTIFIER LES DANGERS**

Identifier les dangers pouvant apparaître tout au long de la chaîne de production/distribution de l'eau : du captage jusqu'au compteur

**Casse de canalisation d'eau : interruption de la distribution**



**ETAPE 2 - EVALUER LES RISQUES**

Identifier les mesures déjà existantes pour éviter les dangers et mesurer/identifier les risques restants

-programme de recherche de fuites  
-programme de renouvellement de canalisations  
-mise en place de capteurs de fuites



**ETAPE 3 - METTRE EN PLACE UN PLAN D' ACTIONS**

Améliorer, renforcer les mesures déjà mises en place par des mesures supplémentaires au sein d'un plan d'actions

**Développer les interconnexions avec d'autres ressources en eau ou d'autres réservoirs**



**ETAPE 4 - VÉRIFIER L'EFFICACITÉ**

Vérifier l'efficacité du plan d'actions et établir des procédures de surveillance en continu

-vérification des réparations de casses et de fuites  
-mise en service régulière des interconnexions



# 2022

## Faits marquants

### ETUDE LA PLAINE-LES CHESNEAUX

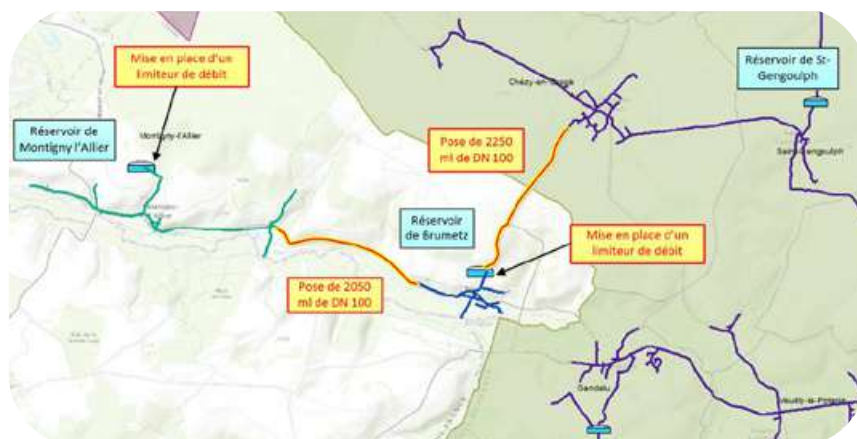
Le projet concerne le renouvellement de la canalisation de refoulement depuis la station de reprise de la Plaine vers le réservoir des Chesneaux. Cette conduite est l'alimentation principale de la Ville de Château Thierry et dessert également les communes du secteur du Surlémin nord.



Cette canalisation est également la colonne vertébrale du réseau principal de l'USESA car elle permet de sécuriser les secteurs de Saint Gengoulph, La Ferté Milon, Villers-Cotterêts et du Tardenois soit près de 37% des habitants du territoire de l'USESA. Le projet consiste à poser 3 700 ml de conduite en fonte de diamètre 500 mm entre la station de la Plaine et le réservoir des Chesneaux. L'année 2022 a été marquée par l'étude de ce projet qui sera concrétisé par des travaux qui débuteront fin d'année 2023.

### ETUDE POUR L'INTERCONNEXION DES COMMUNES DE BRUMETZ ET MONTIGNY L'ALLIER

L'étude pour l'interconnexion des communes de Brumetz et de Montigny l'Allier au réseau de l'USESA est terminée. La consultation des entreprises va être réalisée pour une attribution des marchés en 2023.



### INTERCONNEXION DES COMMUNES DE SERGY ET COURMONT

L'étude pour l'interconnexion des communes de Sergy et Courmont a été finalisée en 2022. Les entreprises pour les travaux ont été sélectionnées et le dossier de demande de subvention a été déposé auprès de l'Agence de l'Eau, direction Vallées d'Oise.

### DIAGNOSTICS DE 12 CAPTAGES DE L'USESA

Les conclusions des diagnostics de 12 captages de l'USESA ont été rendues. La majorité des captages fournit un débit au maximum de leur capacité d'exploitation. Quelques réhabilitations sont à réaliser sur certains captages (nettoyage forage, remplacement clôture...).



### OUVERTURE AUX ÉCOLES DU PARCOURS PÉDAGOGIQUE

28 classes ont visité le parcours pédagogique sur le petit cycle de l'eau. Il permet d'apprendre, de découvrir ou de se souvenir du cheminement de l'eau, de son prélèvement jusqu'au robinet des habitations. Les élèves et enseignants apprécient ses aspects pédagogiques et concrets. Cette sensibilisation auprès des enfants est également réalisée directement dans les écoles dans le cadre de visites, d'ateliers et de classes d'eau. Au cours de l'année 2022, 41 classes ont bénéficié d'une intervention.

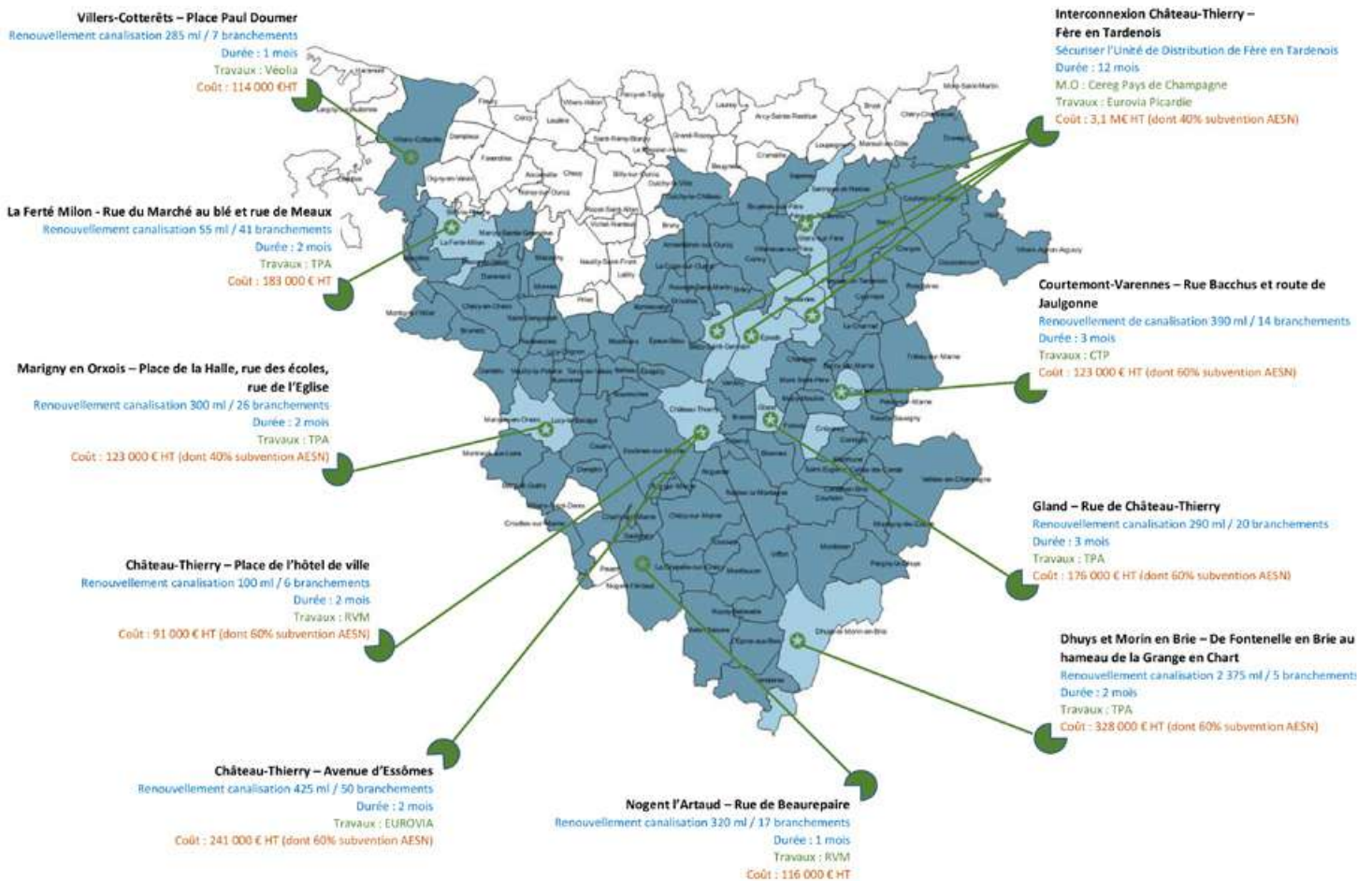




## RENOUVELLEMENT DE CANALISATIONS

L'USESA s'investit dans une politique volontariste de renouvellement des canalisations afin de garantir la qualité du réseau de distribution. Une aide de l'Agence de l'Eau Seine Normandie est apportée sur une majorité de ces chantiers. En 2022, 20 km de canalisation ont été renouvelés et 5.9km créés. Le montant global des travaux s'est élevé à 5.1 M€HT dont 3.2 M€HT d'autofinancement et 1.9 M€HT de subvention de l'agence de l'eau.

### Les principaux chantiers :



MARIGNY EN ORXOIS



CHÂTEAU-THIERRY



CRÉZANCY

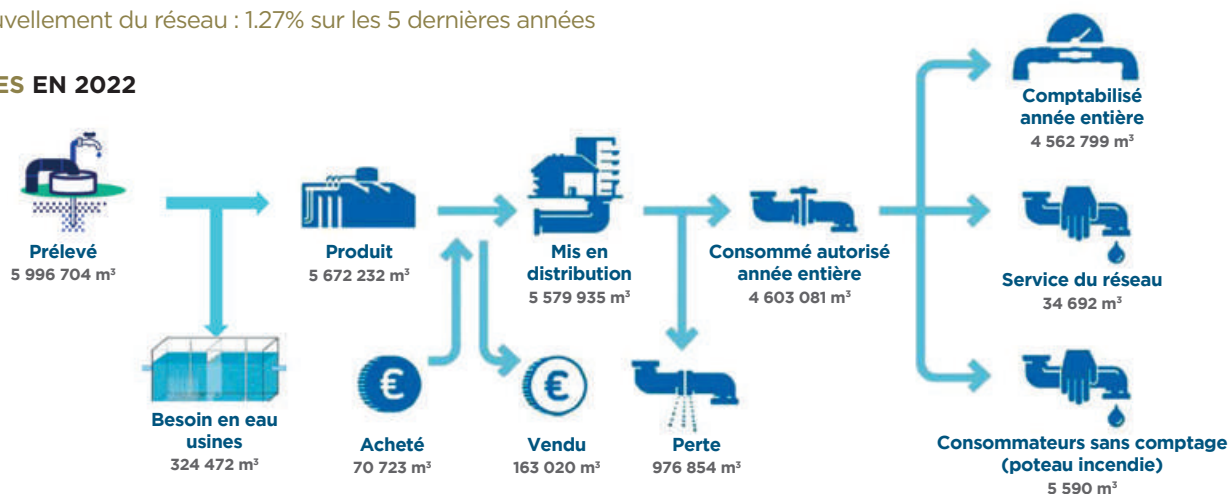


# 2022

## Patrimoine

- Provenance de l'eau prélevée : 72% eau souterraine, 28% eau de surface
- 19 unités de distribution 5 996 704 m<sup>3</sup> d'eau prélevée 4 681 739 m<sup>3</sup> d'eau vendue
- Performance du réseau : rendement : 83% - ILP (Indice Linéaire de Perte en Réseau) : 1.97 m<sup>3</sup>/km/j  
ILVNC (Indice Linéaire des Volumes Non Comptés) : 2.06 m<sup>3</sup>/km/j
- 1 356.61 km de réseau dont 20.25 km renouvelés et 5.9 km créés en 2022
- Renouvellement du réseau : 1.27% sur les 5 dernières années

### VOLUMES EN 2022



### RESSOURCES ET UNITÉS DE DISTRIBUTION

L'USESA utilise pour la distribution de l'eau **37 points de prélèvement d'eau souterraine** et **1 point de prélèvement d'eau de surface**. Ces ressources se répartissent en **19 unités de distribution**.

**Volumes prélevés en 2022 : 5 996 704 m<sup>3</sup>**

Volume prélevé par nature d'eau (m <sup>3</sup> )	2021	2022	Répartition 2022
Total prélevé	6 042 083	5 996 704	100,00%
Eau de surface	1 872 117	1 671 611	27,88%
Eau souterraine	4 169 966	4 325 093	72,12%

SITES DE PRODUCTION			VOLUMES PRÉLEVÉS		EVOLUTION
Communes	Ressources	Usines	2021	2022	2021/2022
Château-Thierry	Puits Plaine 1		651 972	630 422	-3,31%
Chézy-sur-Marne	Puits 11/C1/C2	déferferrisation et démantèlement	481 489	793 828	64,87%
	Prise d'eau en rivière Marne	Station de production d'eau	1 872 117	1 671 611	-10,71%
Torcy-en-Valois	Puits de Torcy-en-Valois	Station de déferferrisation/ décarbonatation de Torcy-en-Valois	167 614	120 602	-28,05%
Licy-Clignon	Source de Licy-Clignon		100 557	49 627	-50,65%
Monthiers	Puits de Monthiers		49 230	85 548	-73,77%
Vallées-en-Champagne/ La Chapelle-Monthodon	Source La pièce du Chaudron et Moulin Blanc		506 840	467 794	-7,70%
Epaux-Bézu	Source de Bonnesvalyn/La Chapellerie	Station de décarbonatation	162 065	116 306	-28,23%
			200 816	219 265	9,19%
Fère-en-Tardenois	Puits 2-3	Station de décarbonatation	275 298	312 912	13,66%
	Puits 4		84 071	83 747	-0,39%
Nogent-l'Artaud	Puits des Sablons		295 068	255 836	-13,30%
Montlevon	Source de Coupigny	Station de traitement des pesticides	114 638	117 797	-2,76%
La Ferté-Milon	Puits de la carrière		1 719	1 668	-2,97%
Chézy-en-Orxois	Source St Quentin/Allan		28 979	31 512	8,74%
Marolles	Source de Marolles		167 959	175 594	4,55%
Saulchery	Puits de Charly sur Marne	Station de traitement des pesticides	13 719	4 250	-69,02%
Rocourt Saint-Martin	Puits de Rocourt Saint-Martin		4 992	4 694	-5,97%
Courmont	Source de la côte Fay		33 114	27 037	-18,35%
			55 470	52 165	-5,96%
			23 461	17 870	-23,83%
Coincy	Puits chemin du Brûlis		0	0	0,00%
	Puits Les Martelets		13 585	9 394	-30,85%
Brécly	Source de Sergy		66 326	71 060	7,14%
Sergy	Source de Sergy	Station de traitement des pesticides	280 731	294 010	4,73%
Nogentel	Source des Rouesses		0	0	0,00%
Haramont	Source de la Dhuis		11 525	0	-100,00%
			264 589	266 288	0,64%
			114 139	115 867	1,51%
			0	0	0,00%
Villers-Cotterêts	Puits 1 - Porte blanche	Station de déferferrisation	11 525	0	-100,00%
	Puits 2 - Route de Vivrières		264 589	266 288	0,64%
	Puits F3		114 139	115 867	1,51%
	Puits F4		0	0	0,00%
<b>TOTAL DES VOLUMES PRÉLEVÉS EN m<sup>3</sup></b>			<b>6 042 083</b>	<b>5 996 704</b>	<b>-0,75%</b>

# 2022

## Patrimoine

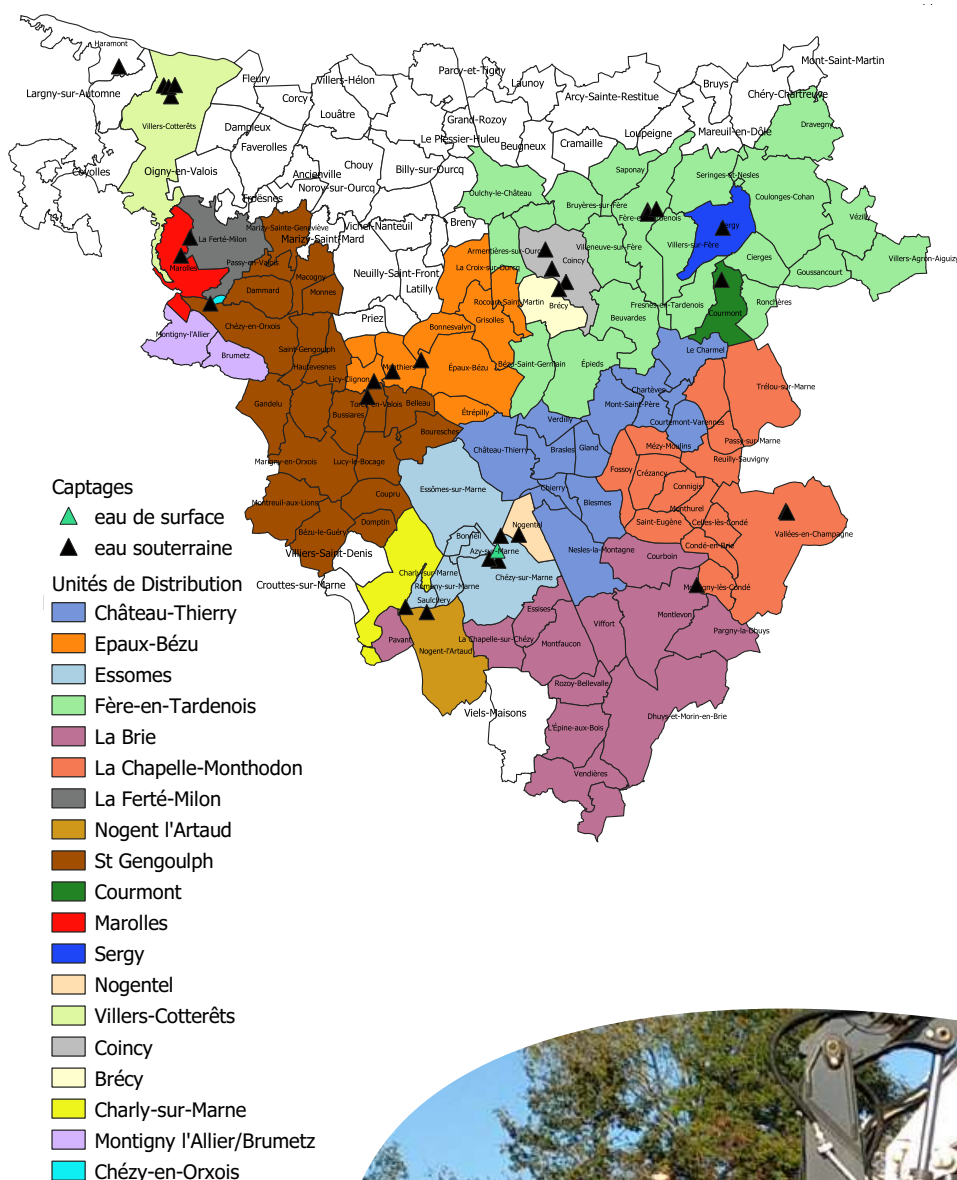
### 75 réservoirs sur le territoire

IMPLANTATION	TYPE DE RÉSERVOIR		m <sup>3</sup>
	Cuve semi-enterrée	Cuve sur tour	
Armentières-s/Ourcq		1	100
Barzy-sur-Marne	1		150
Beuvardes	1		150
Blesmes	2		150
Bonneil/Mont de Bonneil	2		1500
Brécy		1	60
Brumetz	1		150
La Chapelle-sur-Chézy		1	300
Charly sur Marne (3) :			
- La Nouette		1	100
- Ruvet	1		500
- Porteron	1		150
Château-Thierry (4) :			
- Les Chesneaux	3		3000
- Courteaux	2		2500
- Justices	2		1000
- Lauconnois	3		4000
Chézy s/Marne (Les Roches)	1		100
Chiery	2		130
Coigny	2		374
Coulonges-Cohan/Villomé	1		200
Courmont	2		56
Courtremont-Varennes	2		1000
La Croix-sur-Ourcq	1		150
Dhuys et Morin-en-Brie/Artonges	2		200
Dompnin	1		100
Epaux-Bézu (3) :			
- La Chapellerie	2		250
- Le Maupas		1	150
- Le Tartre		1	250
Épieds		1	100
Courpoil	1		150
L'Épine-aux-bois/Corbesson	2		200
Essises	2		400
Essômes-sur-Marne/Bourbetin	1		150
Étampes-sur-Marne	2		2000
Fère-en-Tardenois (2) :			
- Fère en Tardenois	2		300
- Villemoyenne		1	250
La Ferté-Milon (3) :			
- Rte de Villers-Cotterêts	1		400
- La Fosse Heurlot	2		400
Fresnes-en-Tardenois	1		150
Fossoy	1		150
Gandelu	1		200
Gland	1		200
Haramont	1		600
Macogy	1		100
Marigny-en-Orxois - La voie du Chatel	2		1500
Marizy-Sainte-Geneviève	1		100
Marolles	2		300
Montfaucon - Les Simons		1	600
Monthiers	1		100
Montigny-l'Allier	1		150
Montigny-lès-Condé		1	200
Montlevon - Les Villés		1	400
Montreuil-aux-Lions	2		250
Mont-Saint-Père	1		260
Nesles-la-Montagne	2		200
Nogent-l'Artaud/Les Monts	1		100
Nogentel	3		370
Oulchy-le-Château (2) :			
- Cugny les Croutes	1		30
- Saint Jacques		1	200
Rocourt-Saint-Martin	1		100
Romeny-sur-Marne	1		200
Saint-Eugène	1		150
Saint-Gengoulph		1	270
Saponay		1	150
Sergy	2		60
Seringes-et-Nesles		1	200
Trélou-sur-Marne/Chassins	1		150
Vallées-en-Champagne/Baulne-en-Brie - Glapièdes	1		150
Vallées-en-Champagne/La Chapelle-Monthodon/La Frènerie	1		200
Vallées en champagne/St Agnan - Evril	1		600
- La Grange aux Bois	2		300
Verdilly		1	200
Veully-la-Poterie	1		100
Vézilly		1	200
Villers-Cotterêts - Les Roches	1		1500
Villers-sur-Fère	1		150
<b>TOTAL</b>	<b>75</b>		<b>31 960</b>

### LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION SONT ORGANISÉES EN UNITÉS DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE (UDI).

Une Unité de distribution est une zone géographique au sein de laquelle les canalisations de distribution délivrent une eau provenant des mêmes ressources et dont la qualité de l'eau est globalement homogène.

**Le nombre d'Unités de Distribution est de 19.**



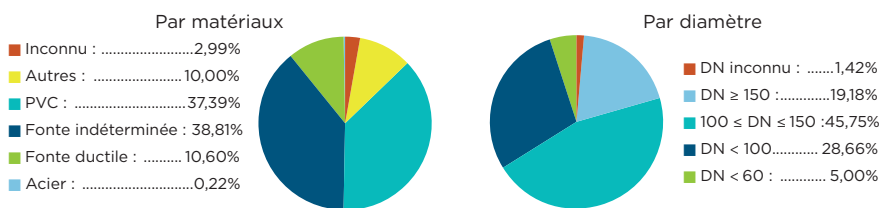


### GESTION PATRIMONIALE

Les installations d'eau potable sont construites et financées par le syndicat. La pérennité des ouvrages représente un enjeu fort et des incidences financières lourdes.

→ l'USESA met en œuvre une politique de gestion patrimoniale de ses installations.

### RÉPARTITION DU LINÉAIRE DE CANALISATION



### RENOUVELLEMENT DES BRANCHEMENTS

		2021	2022
Collectivité	-Branchements plomb	39	42
	-Autres branchements	225	314
<b>Total branchements renouvelés par la collectivité</b>		<b>264</b>	<b>356</b>

### RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU

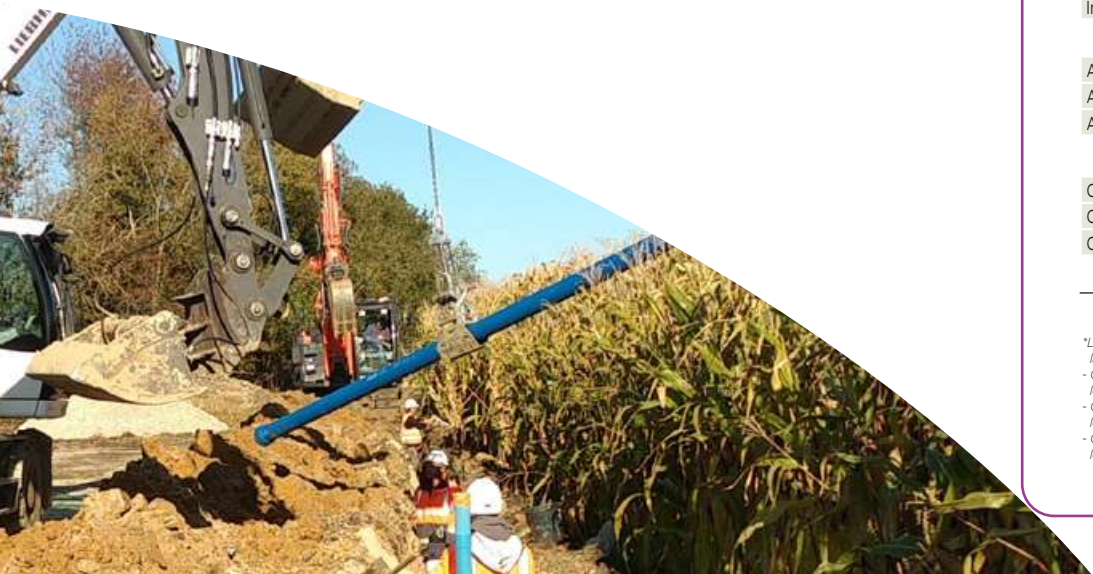
#### Travaux communaux → information à l'USESA

Pour rappel : il est demandé aux communes d'informer l'USESA de tout projet communal qu'il s'agisse de constructions, d'aménagements, de travaux de voirie... Dès la phase de préparation du projet communal, les communes doivent transmettre à l'USESA la note descriptive du projet, les documents d'urbanisme, les plans de situation de manière à vérifier :

- l'état de la canalisation et des branchements se situant sur l'emprise des futurs travaux,
- les possibilités de desserte en eau du projet communal,
- les conditions de financement des travaux d'eau potable.

#### Opérations d'urbanisme → consultation de l'USESA

Les collectivités doivent répondre sur les documents d'urbanisme aux infrastructures de viabilisation. L'avis de l'USESA doit être sollicité afin de répondre sur les conditions de desserte en eau du projet. L'USESA doit également être consulté pour les documents de planification d'urbanisme.



### Schéma de distribution

Le schéma de distribution d'eau potable détermine les zones desservies par le réseau de distribution (Loi LEMA de 2006, L2224-7-1 du CGCT). Le schéma comprend un descriptif détaillé des ouvrages de transport et de distribution d'eau potable (Loi Grenelle 2 de 2010, L2224-7-1 du CGCT). Il est remis à jour chaque année sur la base du SIG.

### DESCRIPTIF DÉTAILLÉ DES OUVRAGES DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE SUR L'ENSEMBLE DE L'USESA

CONDUITES EN 2022		
	Linéaire	USESA (%)
Total conduites hors branchements	1340	100,00
DIAMÈTRE		
Strictement inférieur à 60 mm	67	5,00
Strictement inférieur à 100 mm	384	28,66
Compris entre 100 mm et 150 mm	613	45,75
Strictement supérieur à 150 mm	257	19,18
Inconnu	19	1,42
MATÉRIAUX		
Acier	3	0,22
Fonte ductile	142	10,60
Fonte Grise	520	38,81
PVC	501	37,39
Autres (amiante ciment, PEHD, plomb,...)	134	10,00
Inconnu	40	2,99
ANNÉE DE POSE		
Année de pose connue	204	15,22
Année de pose présumée	1056	78,81
Année de pose inconnue	80	5,97
*CLASSE DE PRÉCISION PLANIMÉTRIQUE		
Classe A ( ≤ 0,50 m )	196	14,63
Classe B ( 0,50 m ≤ 1,50 m )	66	4,93
Classe C ( > 1,50 m )	1078	80,45

\*Les classes de précision permettent de caractériser le niveau de qualité de la connaissance de l'emplacement des réseaux :

- Classe A : un réseau est rangé dans la classe A si l'incertitude maximale de localisation est inférieure ou égale à 50 cm.
- Classe B : un réseau est rangé dans la classe B si l'incertitude maximale de localisation est comprise entre 50 cm et inférieure ou égale à 1,5 m.
- Classe C : un réseau est rangé dans la classe C si l'incertitude maximale de localisation est supérieure à 1,5 m.

# 2022

## Patrimoine

### Programme de renouvellement

Un programme de renouvellement des réseaux est engagé chaque année. **Le renouvellement pour l'année 2022 a atteint le taux de 1,49 % pour un montant de travaux de 4 847 696 €HT.**

Les travaux réalisés sont ceux présentés dans les tableaux des pages suivantes.

SECTEURS	Communes	Chantiers	Linéaire		Matière	Branchement renouvelé		Objectif	Extension	Suppression	Coût €HT
			ø	m		hors plomb	en plomb				
CHÂTEAU-THIERRY	Château-Thierry	Avenue d'Essômes	ø 200	315	Fonte	30	20	Renouvellement canalisations et reprise de branchements		212	240 900
			ø 60	110							
			<b>Total</b>	<b>425</b>							
	Château-Thierry	Rue Léon Lhermitte	ø 100		Fonte	2	1	Reprise de branchements et abandon de canalisations		90	11 814
	Château-Thierry	Avenue de Montmirail	ø 125	180	Fonte	6		Renouvellement canalisations et reprise de branchements			53 627
	Château-Thierry	Place de l'Hôtel de Ville	ø 100	100	Fonte	3	3	Renouvellement canalisations et reprise de branchements			90 574
Gland	Rue de Château-Th. (RD3)	ø 150	255	Fonte	20		Renouvellement canalisations et reprise de branchements				176 287
		ø 100	20								
		ø 60	15								
		<b>Total</b>	<b>290</b>								
Nogentel	Rue de la Baronne	ø 60	130	Fonte	10		Renouvellement canalisations et reprise de branchements		22	30 898	
	Chemin des Clausets	ø 63		PEHD	2		Extension de canalisation et reprise de branchements	181		22 744	
ESSÔMES SUR MARNE NOGENT L'ARTAUD	Nogent l'Artaud	Rue de Beaurepaire	ø 125	320	Fonte	12	5	Renouvellement canalisations et reprise de branchements	87	63	115 741
ST GENGOULPH EPAUX BÉZU LA FERTÉ MILON VILLERS-COTTERÊTS	Dammard	Rue de la Distillerie	ø 60		Fonte			Extension de réseau	100		18 120
			ø 63	160	PVC	6		Renouvellement canalisations et reprise de branchements			47 963
	Chézy-en-Orxois	Place de l'Eglise	ø 100	55	Fonte	1		Renouvellement canalisations et reprise de branchements			16 257
			ø 100		Fonte	31	10	Renouvellement canalisations et reprise de branchements	50	80	182 8210
	ø 80										
			<b>Total</b>	<b>55</b>							
	Marigny-en-Orxois	Place de la Halle Rue des Ecoles Rue de l'Eglise	ø 60	300	Fonte	26		Renouvellement canalisations et reprise de branchements		28	122 980
	Villers-Cotterêts	Avenue Paul Doumer	ø 250	100	Fonte	7		Renouvellement canalisations et reprise de branchements		82	113 428
ø 160			100	PEHD							
ø 125			85	Fonte							
		<b>Total</b>	<b>285</b>								
	Avenue de Boursonne	ø 63		PEHD	2		Extension de canalisation et reprise de branchements	180	600		
MARNE ET SURMELIN LA BRIE	Courtemont-Vareennes	Rue Bacchus Route de Jaulgonne	ø 200	320	Fonte	13	1	Renouvellement canalisations et reprise de branchements		715	123 153
			ø 60	70							
			<b>Total</b>	<b>390</b>							
	Dhuys et Morin en Brie	RD1 entre Fontenelle en Brie et la Grange en Chart	ø 150	2 345	Fonte	5		Renouvellement canalisations et reprise de branchements		65	328 316
	Vallée-en-Champagne	Rue de Chézy	ø 90	10	PVC			Renouvellement canalisation			5 985
			ø 125	300	Fonte	12		Renouvellement canalisations et reprise de branchements			89 119
		<b>Total</b>	<b>300</b>								
Reuilly-Sauvigny	Rue de l'Eglise	ø 63		PVC	15		Extension réseau	84		7 442	
FÈRE EN TARDENOIS OULCHY LE CHATEAU	Lot 1 - de Bézuët à Courpoil	ø 200	7 540	Fonte	68	2	Renouvellement canalisations et reprise de branchements			1 494 925	
			<b>Total</b>	<b>7 540</b>							
	Interconnexion eau potable entre Fère en Tardenois et Château-Thierry	Lot 2 - de Courpoil à Beuvardes	ø 200	3 000	Fonte	5		Renouvellement canalisations et reprise de branchements	1 875	2 470	829 298
			ø 100	1 200							
			<b>Total</b>	<b>4 200</b>							
	Lot 3 - de Beuvardes à Villemoyenne	ø 200	3 150	Fonte	38		Renouvellement canalisations et de branchements	2 450	1 270	745 424	
ø 125											
ø 100											
		<b>Total</b>	<b>3 150</b>								
<b>TOTAL ML RENOUELÉS POUR 2022</b>			<b>20 255</b>	<b>TOTAL BRT</b>	<b>314</b>	<b>42</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>5 887</b>	<b>9 047</b>	<b>4 907 818</b>	
<b>TOTAL ML SUPPRESSION 2022</b>			<b>9 047</b>		<b>356</b>						
<b>TOTAL ML EXTENSION 2022</b>			<b>5 887</b>								



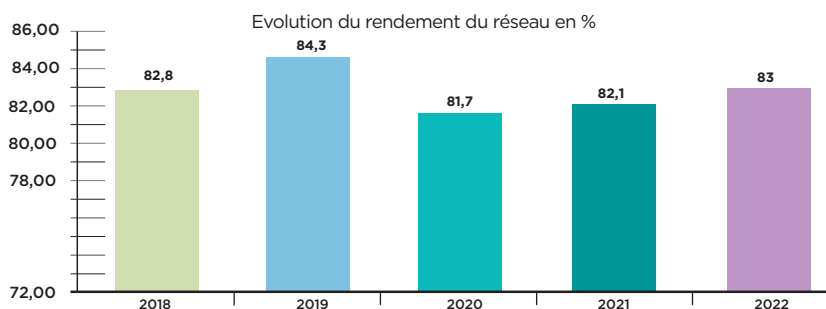


## PERFORMANCES DES RÉSEAUX

### RENDEMENT DU RÉSEAU

Le rendement du réseau de distribution est obtenu en faisant le rapport entre → **les volumes consommés** autorisés additionnés des volumes vendus à d'autres services d'eau et → **les volumes produits** (volumes prélevés - besoins des usines) additionnés des volumes achetés. Cet indicateur est simple et dépend des consommations. Il ne traduit pas l'état physique du réseau.

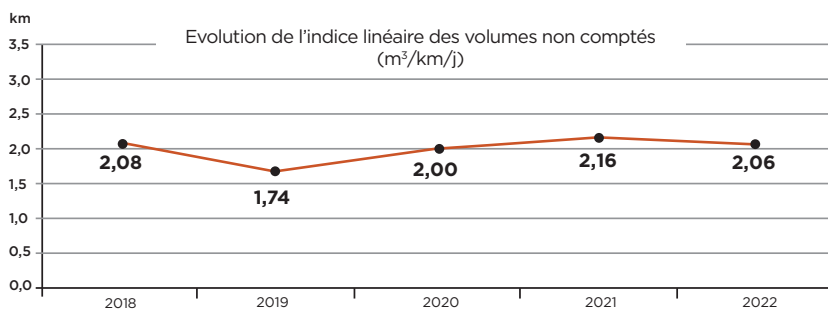
**En 2022, le rendement du réseau est de 83 % soit une augmentation par rapport à 2021.**



### INDICE LINÉAIRE DES VOLUMES NON COMPTÉS

L'indice linéaire des volumes non comptés : (volume mis en distribution - volume comptabilisé 365 j) / longueur de canalisation de distribution / 365. Cet indicateur traduit l'ensemble des volumes non comptés et ne porte pas uniquement sur les pertes mais aussi sur les volumes sans comptage.

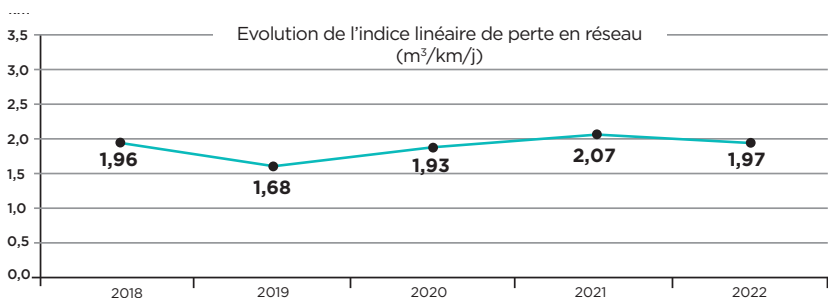
**En 2022, l'ILVNC est de 2.06 m³/km/j**



### INDICE LINÉAIRE DE PERTE EN RÉSEAU

L'indice linéaire de perte en réseau évalue les pertes par fuite sur le réseau : (volume mis en distribution - volume consommé autorisé 365j) / longueur de canalisation de distribution / 365. L'introduction d'estimations rend cet indicateur moins pertinent que l'indice linéaire des volumes non comptés..

**En 2022, l'ILP est de 1,97 m³/km/j**



Globalement, les montants réglés en 2022 relatifs aux travaux sont les suivants :

TRAVAUX 2020	DEPENSES (€TTC)
Travaux de branchements neufs	324 556,18 €
Travaux de renouvellement de réseau	2 683 443,92 €
Travaux sur ouvrages Réhabilitation sécurisation réservoirs	238 085,24 €
Marché à Bon de commandes / Travaux sur réseau	367 326,29 €
Travaux liés à l'exploitation	86 875,90 €
Travaux protection des captages (mesures DUP)	29 546,73 €
Réhabilitation station de Fère en Tardenois - Etudes	11 762,51 €
Réhabilitation station de la Plaine Château-Thierry	2 408 035,62 €
Interconnexion Château-Thierry/Villers-Cotterêts	204 034,13 €
Interconnexion Château-Thierry/Tardenois	2 804 490,40 €
Interconnexion Rocourt-Saint-Martin	114 024,45 €
Interconnexion Sergy/Courmont - Etudes	30 336,00 €
Interconnexion Brumetz/Montigny l'Allier - Etudes	4 284,00 €
Liaison canalisations réservoirs Chesneaux/Lauconnois	58 812,60 €
Réhabilitation des puits	191 102,09 €
Mise à jour du schéma directeur d'eau potable	77 959,20 €
Elaboration du PGSSSE (Plan Gestion Sécurité Sanitaire Eau)	55 260,00 €
Equipements (matériel informatique)	7 973,33€
<b>TOTAL (€TTC)</b>	<b>9 697 908,59 €</b>





### PROJETS ET TRAVAUX

Les travaux prévisionnels courants 2023 de renouvellement et de renforcement de canalisation

COMMUNES	LINÉAIRE (m)	Ø CANALISATION prévisionnel	BRANCHEMENT	ESTIMATION	SUBVENTIONS AESN		RÉVISIONS	AUTOFINANCEMENT USESA
					%	MONTANT		
DHUYS ET MORIN EN BRIE	1520	125	15	360 000 €	40%	144 000€	39 600 €	256 600 €
	600	60						
TRELOU-SUR-MARNE	850	125	55	350 000 €	60%	210 000€	38 500 €	178 500 €
	40	60						
GLAND	1200	150	45	400 000 €	60%	240 000 €	44 000 €	204 000 €
CHÉZY-EN-ORXOIS	300	60	15	80 000 €	60%	48 000 €	8 800 €	40 800 €
SAINT-GENGOULPH	350	100	25	180 000 €	40%	72 000 €	19 800 €	127 800 €
	550	60						
SAINT-GENGOULPH	500	150	2	100 000 €	40%	40 000 €	11 000 €	71 000 €
<b>TOTAL 2023</b>	<b>5 910</b>		<b>157</b>	<b>1 470 000 €</b>		<b>754 000 €</b>	<b>161 700 €</b>	<b>877 700 €</b>

### PERSPECTIVES 2023

- Travaux de renouvellement de réseaux pour un montant prévisionnel de 1.5 M €HT
- Poursuite de l'étude sur les solutions de traitement des pesticides
- Adhésion de 2 nouvelles communes à compter du 01 janvier 2023 : Viels-Maisons et Crouttes sur Marne
- Travaux de sécurisation des communes de Courmont et Sergy
- Démarrage des travaux de sécurisation La Plaine- Les Chesneaux
- PGSSE - lancement de l'étude sur le reste du territoire de l'USESSE





# 2022

## Qualité de l'eau

→ **99.6 % de taux de conformité**  
pour les paramètres microbiologiques sur l'eau distribuée.

→ **96.3 % de taux de conformité**  
pour les paramètres physico-chimiques sur l'eau distribuée.

### ANALYSES ET CONFORMITÉ

#### Double contrôle

- Contrôle sanitaire officiel effectué par l'Agence Régionale de Santé (ARS).  
L'ARS inspecte les installations de production, de traitement et de distribution et vérifie la qualité de l'eau. Les analyses sont réalisées à trois niveaux : ressource (eau brute), point de mise en distribution et robinets utilisés par le consommateur.
- Contrôle d'auto-surveillance par le délégataire qui établit un programme annuel d'analyses.

#### Bilan des analyses

**L'eau a toujours été déclarée consommable par l'Agence Régionale de Santé.**

Les analyses sont réparties en 2 groupes principaux : les analyses sur les paramètres microbiologiques (mise en évidence des bactéries) et les analyses sur les paramètres physico-chimiques (turbidité, composés chimiques, minéraux, métaux, composés toxiques...).

Agence Régionale de Santé		
Paramètres soumis à Limite de qualité		
	Nbre paramètres analysés	Nbre résultats non conformes
Microbiologie	574	1
Physico-chimie	10 254	45
Paramètres soumis à Référence de qualité		
	Nombre de paramètres analysés	Nombre de dépassements de la référence
Microbiologie	877	3
Physico-chimie	2 873	15

Les limites de qualité correspondent à des concentrations maximales admises à respecter et portent sur des paramètres susceptibles de générer des effets immédiats ou à long terme pour la santé (paramètres microbiologiques, nitrates, pesticides, sous-produits de désinfection de l'eau, certains métaux, solvants chlorés...). Les références de qualité donnent des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations et d'évaluation de risques pour la santé des personnes. Elles concernent des substances sans incidence directe sur la santé des consommateurs aux teneurs habituellement observées dans l'eau mais qui peuvent mettre en évidence une présence importante d'un autre paramètre au niveau de la ressource ou un dysfonctionnement de la station de traitement. Elles peuvent aussi être à l'origine d'inconfort ou de désagrément pour le consommateur (paramètres microbiologiques, couleur, conductivité, fer, manganèse...).

### TAUX DE CONFORMITÉ

Le taux de conformité microbiologique est de 99.6%.  
Le taux de conformité physico-chimique est de 96.3%.  
Le tableau ci-dessous présente l'évolution des taux de conformité..

	2020	2021	2022
Taux de conformité microbiologique	99 %	99.6 %	99.6 %
Nombre de prélèvements non conformes	2	1	1
Nombre de prélèvements total	194	305	275
Taux de conformité physico-chimique	98.5 %	92.4%	96.3%
Nombre de prélèvements non conformes	3	24	11
Nombre de prélèvements total	201	329	294





# 2022

## Protection et préservation des ressources



- 28 arrêtés de Déclaration d'Utilité Publique pour les captages d'eau souterraine
- 1 arrêté de Déclaration d'Utilité Publique pour la prise d'eau en Marne
- 13 Aires d'Alimentation de Captages définies
- 15 contrôles d'arrêtés de DUP et 5 contrôles d'AAC

### ARRÊTÉ DE DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE (DUP)

Ils définissent les périmètres de protection et les prescriptions applicables à l'intérieur de ces périmètres. L'objectif est de maîtriser les sources de pollution ponctuelles ou accidentelles..

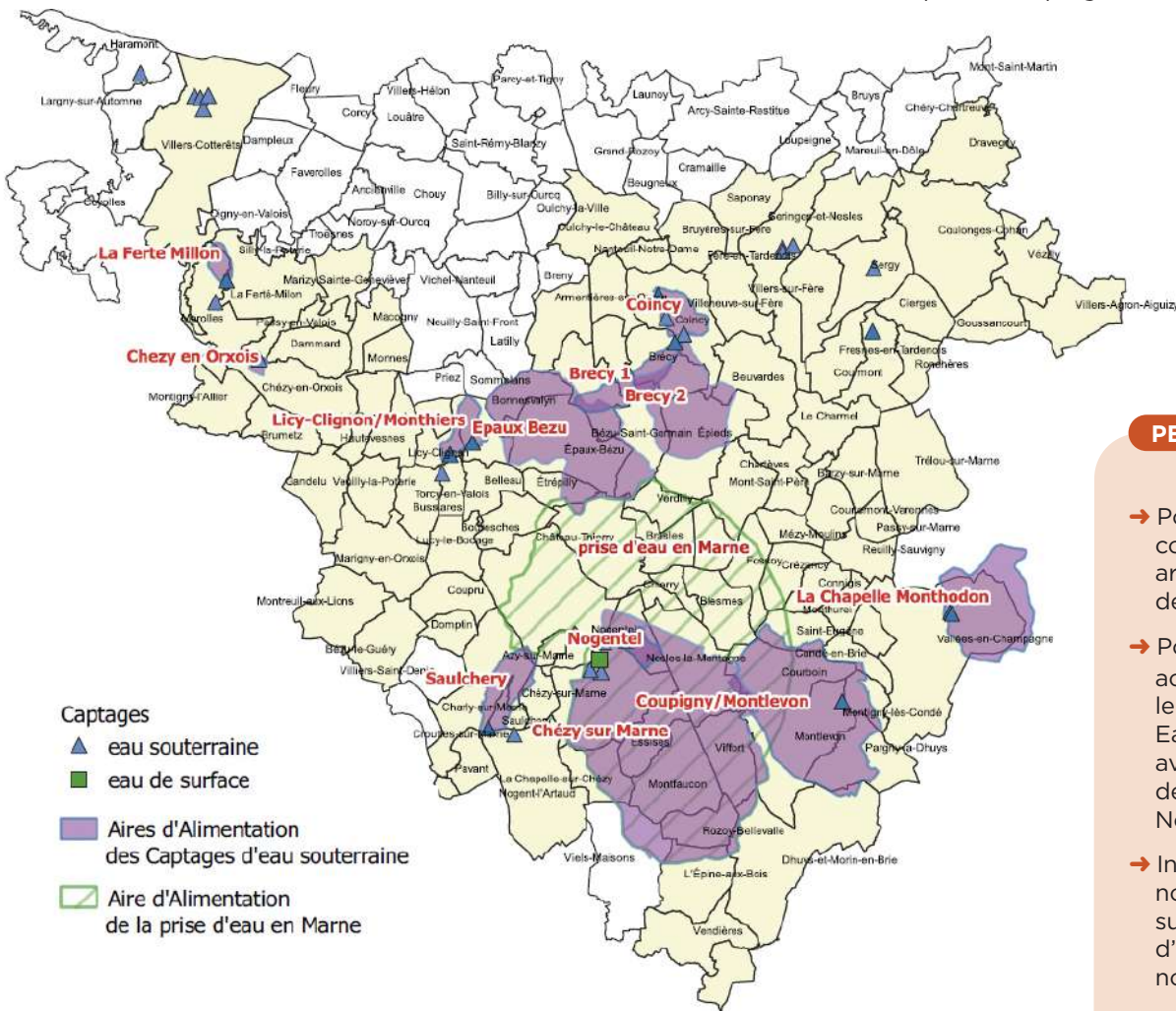
Sur le territoire de l'USESA, **13 Aires d'Alimentation de Captages sont définies**. Des actions de préservation de la ressource sont en cours ou à venir sur ces territoires en collaboration avec les acteurs du territoire (agriculteurs, collectivités, habitants...).

### AIRE D'ALIMENTATION DE CAPTAGE (AAC)

Une Aire d'Alimentation de Captage est constituée par la surface sur laquelle toute goutte d'eau tombée peut se retrouver dans l'eau du captage. Des actions de préservation/reconquête de la qualité de l'eau y sont mises en place. L'objectif est de maîtriser les pollutions diffuses.

### INDICE DE PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

L'indice de protection de la ressource en eau est passé de 85.1% à 91.7%. Cette progression est la conséquence de la mise en place de procédures de suivi de l'application des arrêtés par l'USESA. Le contrôle de ces arrêtés, d'un point de vue administratif mais également sur le terrain, est entrepris par l'USESA afin d'en vérifier leur application. Ceci permet de passer d'un indice de protection de 80% à un indice de 100% pour les captages concernés.



### PERSPECTIVES 2023

- Poursuite des contrôles terrain des arrêtés de DUP et des AAC.
- Poursuite des actions inscrites dans le Contrat Territorial Eau et Climat signé avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie.
- Intégration de 2 nouvelles ressources suite à la demande d'adhésion de nouvelles communes.



VISITE DU RÉSERVOIR  
DU LAUONNOIS



# 2022

## Actions de sensibilisation et de communication

- 810 enfants sensibilisés en 2022
- Visite du parcours pédagogique par 28 classes
- 13 autres interventions dans les écoles
- 100 participants aux 9 ateliers de protection de la ressource en eau

### ACTIONS DE SENSIBILISATION POUR LES SCOLAIRES

En 2022, 41 classes ont bénéficié d'une action de sensibilisation sur le petit cycle de l'eau et la protection de la ressource en eau pour un peu plus de 800 élèves.

L'année 2022 a été marquée par :

- le déplacement de 28 classes sur le parcours pédagogique de l'USESA
- le subventionnement de 23 classes d'eau pour un montant de 3 350€.



PARCOURS PÉDAGOGIQUE

### ATELIERS DE SENSIBILISATIONS POUR LES HABITANTS

L'USESA a réalisé des ateliers de sensibilisation des habitants à la protection de l'eau. **9 ateliers** ont été organisés pour un total de **100 participants** :

- 1 visite de l'usine de production d'eau de Chézy sur Marne
- 7 ateliers sur le jardinage au naturel/permaculture
- 1 atelier sur la fabrication de produits ménagers écologiques.

Les ateliers se sont soit déroulés à l'USESA, soit dans le jardin de participants ce qui a permis de mettre en pratique les connaissances.



### ATELIERS DE SENSIBILISATIONS À L'ÉCONOMIE D'EAU

Trois ateliers ont été réalisés pour les bénéficiaires de la Croix Rouge de Château-Thierry sur les économies d'eau, le non gaspillage. Une quinzaine de personnes ont participé à chacun des ateliers. Ces ateliers présentent les gestes simples à mettre en oeuvre quotidiennement pour ne pas gaspiller l'eau et ainsi réduire sa consommation.

Des kits de réduction de la consommation d'eau ont été distribués à l'occasion de ces ateliers.



### PERSPECTIVES 2023

- Reconstitution des ateliers à destination des habitants
- Mise en place d'ateliers "familles" sur la protection de la ressource en eau
- Poursuite des interventions en milieu scolaire
- Développement d'actions de communication : article dans la presse, bulletins info-abonnés



## Fuites après compteurs SUR LES INSTALLATIONS PRIVÉES

Les fuites après compteurs sur les installations privées des abonnés sont considérées :

- Pour les abonnés domestiques : selon le principe d'application de la Loi Warsmann issue du Décret N°2012-1078 du 24 septembre 2012,
- Pour les autres catégories d'abonnés : selon le dispositif d'aide mis en place par l'USESA (artisans, industriels, établissements publics.....) aux mêmes conditions que pour les abonnés domestiques mais avec un écrêtement plafonné au volume de 3000 m<sup>3</sup>.

Les délégués en charge des constats fuite (nommés par secteur) :

Secteur Fère-en-Tardenois/Oulchy-le-Château :

Michel MATHIS/Jean-Pierre BANDRY

Secteur Château-Thierry :

Patrick MALEZE/Jean-Luc MAGNIER

Secteur Saint-Gengoulph/Epoux-Bézu/La Ferté-Milon/Villers-Cotterêts :

Jacques GEBKA/Philippe MARCHAL

Secteur Essômes-sur-Marne/Nogent-l'Artaud : Maryse HERNANDEZ

Secteur Marne et Surmelin/La Brie :

Mickaël PEUGNIEZ.

ANNEES	NOMBRE DOSSIERS	VOLUMES ECRETES	VOLUME MOYEN par fuite
		m <sup>3</sup>	
2013	90	50 196	558
2014	98	69 600	710
2015	78	53 180	682
2016	92	51 071	555
2017	60	33 954	566
2018	55	23 062	419
2019	69	25 798	374
2020	72	25 886	360
2021	66	25 903	392
2022	65	39 141	602
<b>TOTAL</b>	<b>745</b>	<b>397 791</b>	<b>522</b>

## Protection incendie

→ 82 communes adhérentes

→ 42 poteaux renouvelés

→ 130 poteaux mis en peinture

Depuis 1985, chaque année l'USESA organise les contrôles des hydrants situés sur son territoire (poteaux incendie - points d'aspiration).

### TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022

82 communes adhèrent à la prestation

- L'opération est mutualisée à raison d'un coût de 2.03 €/habitant

• Les travaux réalisés en 2022 :

- renouvellement de 42 poteaux,
- mise en peinture de 130 poteaux,
- entretien et changement de pièces pour 14 poteaux,
- réalisation de mise en peinture spécifique (couleur jaune) pour les poteaux incendie dont la pression est supérieure à 8 bars conformément au règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie (RDDECI).

### INFORMATION DES MAIRES

L'USESA informe chaque commune des dates retenues pour les contrôles effectués par le Centre de Secours dépendant de la commune en présence d'un agent du délégataire. La responsabilité incendie est du ressort du Maire.

### MODALITÉS DE CONTRÔLE DES HYDRANTS

Un Règlement Départemental de défense extérieure contre l'incendie a été arrêté le 11 juillet 2017. Un arrêté communal était à prendre avant le mois de juillet 2018 pour répondre à cet arrêté préfectoral.

La compétence de Défense Extérieure Contre l'Incendie reste une compétence communale et le maire est seul à posséder le pouvoir de police spéciale de Défense Extérieure Contre l'Incendie. Les modalités de visite et de contrôle des hydrants ont été validées et délibérées en séance du 27 mars 2018 par le comité syndical de l'USESA comme suit :

#### • Contrôle :

- Périodicité : Tous les 3 ans (environ 1/3 des hydrants contrôlés tous les ans).
- Modalité : -Débits maximums des P.I réalisés par échantillonnage et par simulation hydraulique (modélisation),
- Mesure pression statique,
- Vérification d'autres points de contrôle (vidange, couleur, bouchon, signalisation, numérotation, accessibilité, manoeuvrabilité...),
- Réalisation de tableaux des contrôles des poteaux et bouche d'incendie pour les communes adhérentes à la convention d'entretien.

#### • Visite :

Le délégataire VEOLIA participera aux exercices et aux essais des pompiers conformément à la Délégation de Service Public.

Ces visites opérationnelles du SDIS sont annuelles et réalisées sur l'ensemble des communes adhérentes à l'USESA.

Les contrôles des Points d'Eau d'Incendie seront réalisés en même temps que ces visites (1/3 du territoire par an).

### PERSPECTIVES 2023

→ Adhésion d'une nouvelle commune au 1<sup>er</sup> janvier 2023 : Bussiars.

→ Modification de la convention incendie : participation financière / habitant revue à la baisse pour le 1<sup>er</sup> janvier 2023 à hauteur de 1.60 €/habitant/an.

# 2022

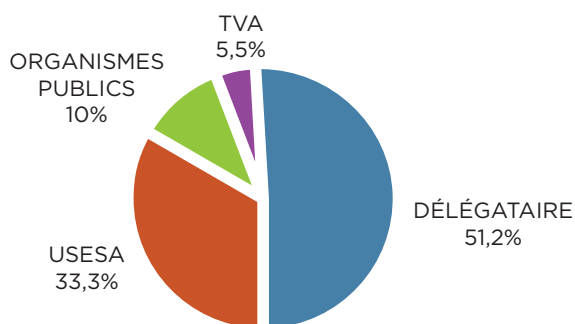
## Données financières

- Prix moyen TTC du m<sup>3</sup> d'eau au 1<sup>er</sup> janvier 2023 : 2,90 €
- Le Budget Primitif est équilibré en dépenses et en recettes comme suit :
  - Section de fonctionnement : 6 422 313,29 €
  - Section d'investissement : 21 537 451,24 €
  - Montant total du budget 2022 : 27 959 764,53 €
- Les recettes s'élèvent à 16 611 860,78 € et les dépenses à 15 855 193,94 €
- Le résultat de l'exercice s'élève à 756 666,84 €



### TARIFICATION DE L'EAU POTABLE

Au 1<sup>er</sup> Janvier 2023, le prix moyen du m<sup>3</sup> d'eau pour un abonné consommant 120 m<sup>3</sup>/an (consommation de référence) est de **2.90€ TTC**.



**USESA** : investissements et renouvellement des réseaux  
**DELEGATAIRE** : service exploitation - renouvellement matériel  
**ORGANISMES PUBLICS** : AESN (taxes préservation ressource en eau et pollution) / EPTB (prélèvement Seine Grands Lacs)  
**TVA** : 5.5 %

### DÉCISION DU COMITÉ SYNDICAL de l'USESA :

- Dans sa séance du 14 décembre 2021, les élus ont décidé pour la tarification 2022 de :
- Ne pas appliquer l'augmentation liée à la révision des prix sur la part syndicale 2022 (+ 3.55%)
  - Fixer les tarifs du lissage tarifaire applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2022 aux montants hors taxes suivants pour les communes ayant intégré l'USESA au 1<sup>er</sup> janvier 2021 :

	PART SYNDICALE			
	PRIME FIXE ANNUELLE (€H.T)		PART VARIABLE (€HT/m <sup>3</sup> )	
	01/01/2021	01/01/2022	01/01/2021	01/01/2022
USESA	17.24	17.24	0,7825	0,7825
Lissage tarifaire 2021/2026				
Villers-Cotterêts	14.12	14.92	0,2980	0,4253
Brécy	17.24	17.24	0,7180	0,7383
Coincy	17.24	17.24	0,7250	0,7453
Courmont	5.24	7.82	0,1107	0,2467
Nogentel	14.74	15.42	0,3111	0,4092
Sergy	5.24	7.82	0,1107	0,2467

Les 2 tableaux en page suivante présentent la tarification au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et la tarification au 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour une facture de 120 m<sup>3</sup>.



# 2022

## Données financières

### FACTURE 120 m<sup>3</sup> - TARIF (€) AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2022

DÉTAIL DE LA FACTURE	Nbre ou volumes	Tarifs unitaires hors TVA	Montant délégataire hors TVA	Montant organismes hors TVA	TVA 5,50%	Montant TTC
<b>SERVICE DE L'EAU POTABLE</b>						
Abonnement délégataire ø 15	2	30,88	61,76			
Abonnement USESA ø 15	2	8,62		17,24		
Consommation délégataire Tranche de 0/30 m <sup>3</sup>	30	0,5682	17,05			
Consommation délégataire Tranche de 30/60 m <sup>3</sup>	30	1,2078	36,23			
Consommation délégataire Tranche de + de 60 m <sup>3</sup>	60	0,8540	51,24			
Consommation USESA	120	0,7825		93,90		
<b>SOUS TOTAL</b>			<b>166,28</b>	<b>111,14</b>	<b>15,26</b>	<b>292,68</b>
<b>AUTRES REDEVANCES</b>						
Redevance prélèvement Seine Grands Lacs	120	0,0040		0,48		
Redevance prélèvement Agence de l'Eau	120	0,0700		8,40		
Redevance pollution Agence de l'Eau	120	0,2200		26,40		
<b>SOUS TOTAL</b>				<b>35,28</b>	<b>1,94</b>	<b>37,22</b>
<b>TOTAL</b>			<b>166,28</b>	<b>146,42</b>	<b>17,20</b>	<b>329,90</b>
<b>MONTANT H.T.</b>						<b>312,70</b>
<b>MONTANT TVA</b>			Coût TTC du m <sup>3</sup> : 2,7492			<b>17,20</b>
<b>MONTANT FACTURE TTC</b>			Coût HT du m <sup>3</sup> (parts délégataire + USESA) : 2,3118			<b>329,90</b>

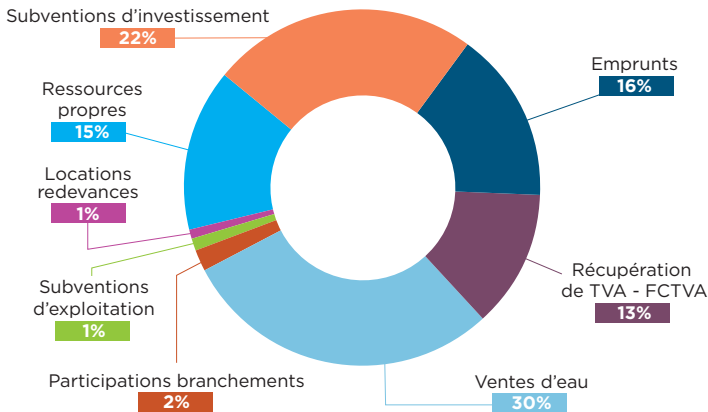
### FACTURE 120 m<sup>3</sup> - TARIF (€) AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2023

DÉTAIL DE LA FACTURE	Nbre ou volumes	Tarifs unitaires hors TVA	Montant délégataire hors TVA	Montant organismes hors TVA	TVA 5,50%	Montant TTC
<b>SERVICE DE L'EAU POTABLE</b>						
Abonnement délégataire ø 15	2	33,15	66,30			
Abonnement USESA ø 15	2	8,98		17,96		
Consommation délégataire Tranche de 0/30 m <sup>3</sup>	30	0,6053	18,16			
Consommation délégataire Tranche de 30/60 m <sup>3</sup>	30	1,2918	38,75			
Consommation délégataire Tranche de + de 60 m <sup>3</sup>	60	0,9121	54,73			
Consommation USESA	120	0,8151		97,81		
<b>SOUS TOTAL</b>			<b>177,94</b>	<b>115,77</b>	<b>16,15</b>	<b>309,87</b>
<b>AUTRES REDEVANCES</b>						
Redevance prélèvement Seine Grands Lacs	120	0,0040		0,48		
Redevance prélèvement Agence de l'Eau	120	0,0700		8,40		
Redevance pollution Agence de l'Eau	120	0,2200		26,40		
<b>SOUS TOTAL</b>				<b>35,28</b>	<b>1,94</b>	<b>37,22</b>
<b>TOTAL</b>			<b>177,94</b>	<b>151,05</b>	<b>18,09</b>	<b>347,09</b>
<b>MONTANT H.T.</b>						<b>328,99</b>
<b>MONTANT TVA</b>			Coût TTC du m <sup>3</sup> : 2,8924			<b>18,09</b>
<b>MONTANT FACTURE TTC</b>			Coût HT du m <sup>3</sup> (parts délégataire + USESA) : 2,4476			<b>347,09</b>

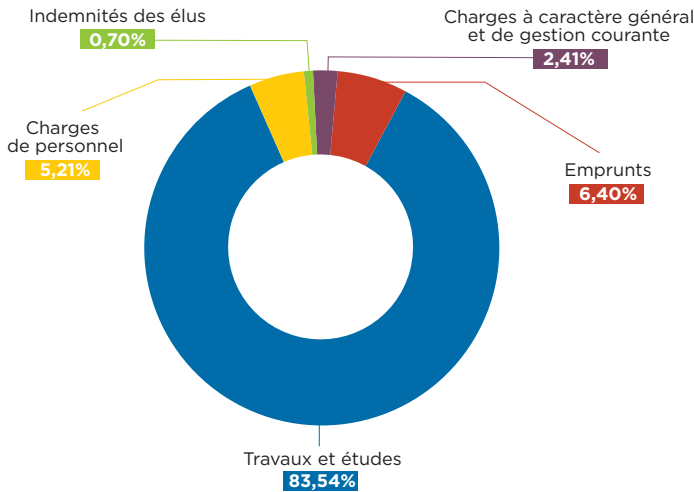


## RÉPARTITION DES RECETTES ET DES DÉPENSES

**LES RECETTES 2022** (fonctionnement et investissement) s'élèvent à 12 253 418,85 € (hors provisions pour amortissements)



**LES DÉPENSES 2022** (fonctionnement et investissement) s'élèvent à 11 489 357 € (hors charges d'amortissements des biens)



Le compte administratif est joint en annexe.

## PRINCIPALES DONNÉES BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES

### BUDGET PRIMITIF

Le Budget Primitif est équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement	6 422 313,29 €
Section d'investissement	21 537 451,24 €
<b>Montant total du budget 2022</b>	<b>27 959 764,53 €</b>

### RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022

Section de fonctionnement	Dépenses	3 248 346,10 €	1 456 039,58 €
	Recettes	4 704 385,68 €	
Section d'investissement	Dépenses	12 606 847,84 €	- 699 372,74 €
	Recettes	11 907 475,10 €	
<b>Résultat de l'exercice 2022</b>			<b>756 666,84 €</b>

### RÉSULTAT DE CLÔTURE 2022

	Résultat antérieur	Résultat 2021	Résultat cumulé
Section de fonctionnement	1 842 513,29 €	1 456 039,58 €	3 298 552,87 €
Section d'investissement	154 432,84 €	- 699 372,74 €	- 544 939,90 €
<b>Total</b>		<b>756 666,84 €</b>	<b>2 753 612,97 €</b>
Restes à réaliser		Dépenses	- 3 784 464,42 €
		Recettes	+ 3 880 938,86 €
<b>Résultat global cumulé au 31.12.2022</b>			<b>2 850 087,41 €</b>

### AUTOFINANCEMENT DÉGAGÉ EN 2022

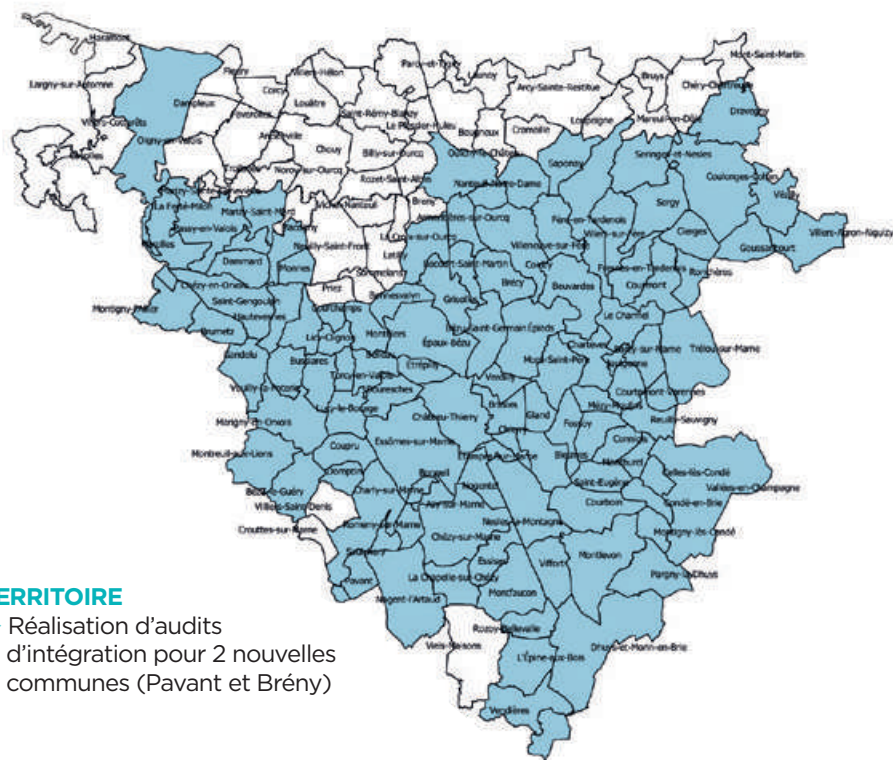
	DÉPENSES	RECETTES
Recettes de fonctionnement (hors opérations d'ordre)		4 051 491,91 €
Dépenses de fonctionnement (hors opérations d'ordre)	1 185 464,95 €	
Remboursement de la dette (capital)	566 504,26 €	
<b>Total</b>	<b>1 751 969,21 €</b>	<b>4 051 491,91 €</b>
<b>Autofinancement 2022</b>	<b>2 299 522,70 €</b>	

### PERSPECTIVES 2023

- Investir pour conserver un patrimoine en bon état
- Prendre en compte une conjoncture qui nécessite l'évolution du tarif

# PERSPECTIVES 2023

## POUR L'USESA



### TERRITOIRE

- Réalisation d'audits d'intégration pour 2 nouvelles communes (Pavant et Brény)

### PATRIMOINE

- Travaux de renouvellement de réseaux pour un montant prévisionnel de 1.5 M € HT
- Poursuite de l'étude sur les solutions de traitement des pesticides
- Adhésion de 2 nouvelles communes à compter du 01 janvier 2023 : Viels-Maisons et Crouettes sur Marne
- Travaux de sécurisation des communes de Courmont et Sergy
- Démarrage des travaux de sécurisation La Plaine- Les Chesneaux
- PGSE - lancement de l'étude sur le reste du territoire de l'USESA

### PROTECTION ET PRESERVATION DES RESSOURCES

- Poursuite des contrôles terrain des arrêtés de DUP et des AAC
- Poursuite des actions inscrites dans le Contrat Territorial Eau et Climat signé avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie
- Intégration de 2 nouvelles ressources suite à la demande d'adhésion de nouvelles communes

### ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION

- Reconstitution des ateliers à destination des habitants
- Mise en place d'ateliers "familles" sur la protection de la ressource en eau
- Poursuite des interventions en milieu scolaire
- Développement d'actions de communication : article dans la presse, bulletins info-abonnés

### DONNEES FINANCIERES

- Investir pour conserver un patrimoine en bon état
- Prendre en compte une conjoncture qui nécessite l'évolution du tarif

### PROTECTION INCENDIE

- Adhésion d'une nouvelle commune au 01 janvier 2023 : Bussièras
- Modification de la convention incendie : participation financière/habitant revue à la baisse pour le 1<sup>er</sup> janvier 2023 à hauteur de 1.60 €/habitant/an.

## Lexique

- AAC** : Aire d'alimentation de Captage  
**ARS** : Agence Régionale de Santé  
**C4** : Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne  
**CARCT** : Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry  
**CCRV** : Communauté de Commune Retz en Valois  
**CCCOC** : Communauté de Commune du Canton d'Oulchy le Château  
**CCPV** : Communauté de Communes du Pays de Valois  
**CCSPL** : Commission Consultative des Services Publics Locaux  
**CS** : Comité syndical  
**DN** : Diamètre Nominal  
**DUP** : Déclaration d'Utilité Publique  
**DSP** : Délégation de Service Public  
**ILP** : Indice Linéaire de Perte en réseau  
**ILVNC** : Indice Linéaire des Volumes Non Comptés  
**OP** : Opération  
**PVC** : Polychlorure de vinyle  
**PLU** : Plan Local d'Urbanisme  
**UDI** : Unité de Distribution



**ANNEXE**

**COMPTE ADMINISTRATIF**  
**APPROUVÉ**  
**PAR LE COMITE SYNDICAL**

**UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L'ALSINE**

4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - contact.eau@usesa.fr

-oO-

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-trois, le 25 avril à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Alsine, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Madame Nelly TRICONNET.

Membres en exercice : 67 titulaires - 37 suppléants	Résultat du vote : 45
Délégués présents : 45 délégués (40 titulaires - 5 suppléants)	Voix Pour : 45
Dont membres votants à voix délibérative : 45 délégués	Voix Contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 18 avril 2023	Abstention : 0

**Membres présents:**

**Titulaires :** Mr Alexandre David, Mr Bahu Nicolas, Mr Bandry Didier, Mr Burel Régis, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Charbonnier Patrick, Mr Davin Benoît, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mme Devron Francine, Mr Dobski Philippe, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Duclos Dominique, Mr Frex Dominique, Mme Gabriel Madeleine, Mr Gebka Jacques, Mme Hernandez Maryse, Mr Hoerter Michel, Mr Hourdry Mathieu, Mr Hubier Maxime, Mr Jacquin Claude, Mr Leveque Yves, Mr Lloancy David, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Mangin Eric, Mr Marchal Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mme Parent-Defer Elisabeth, Mme Picard Florence, Mr Pittana Stéphane, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Polin Jean-Pierre, Mme Richard Catherine, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly, Mr Verhulst Eric.

**Suppléants votants:** Mme Barbier Maryvonne, Mr Guilleman Michel, Mr Baudoin Dany, Mr Eschard Philippe, Mr Proffit Benoît.

**Membres absents excusés :**

Mr Adam Hubert, Mr Bandry Jean-Pierre, Mme Belleville Catherine, Mr Bruneaux Henri, Mr Eugène Sébastien, Mr Foulon Didier, Mr Fraeyman Fabien, Mme Gleize Séverine, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Malezé Patrick, Mr Moysse Dominique, Mme Pauly Brigitte, Mr Peugnèz Michaël, Mr Robin Claude, Mme Vaudé Gaëlle.

**Membres absents:** Mr Arnefaux Alain, Mr Atzéni Frédéric, Mr Blavet Gérard, Mr Branquard André, Mr Haÿ Etienne, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Lavolz Olivier, Mme Malet Madeleine, Mr Simon André, Mr Vérot Vincent, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

**Est nommé secrétaire de séance :** Mr Polin Jean-Pierre

<b>Objet : Approbation du compte Administratif 2022</b>	N° <b>20230401</b>
---	-----------------------

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-29 et L. 1612-12 et 13,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,
- Vu le compte de gestion visé par le trésorier,
- Considérant qu'il appartient à l'assemblée de se prononcer sur l'arrêté des comptes de l'exercice précédent,
- Après avoir entendu la présentation des dépenses et des recettes de l'exercice 2022 effectuées par l'ordonnateur,
- Vu l'avis favorable de la commission des finances en réunion du 11 avril 2023,
- Vu l'avis favorable des membres du bureau en réunion du 11 Avril 2023,

Le Comité Syndical,

**DECIDE, après en avoir délibéré :**

- De donner acte de la présentation faite du compte administratif, lequel se traduit par les résultats suivants :

		Résultats du compte administratif 2022			
		Réalisations 2022	Résultat 2022	Résultat antérieur	Résultat Cumulé
<b>Fonctionnement</b>	Dépenses	3 248 346.10	1 456 039.58	1 842 513.29	3 298 552.87
	Recettes	4 704 385.68			
<b>Investissement</b>	Dépenses	12 606 847.84	- 699 372.74	154 432.84	-544 939.90
	Recettes	11 907 475.10			
			756 666.84		2 753 612.97

- De constater les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- De reconnaître la sincérité des restes à réaliser inscrits,
- D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an susdits,

Le secrétaire de séance,

Jean-Pierre POLIN

Accusé de réception - Maire de l'Inénieur

002-250202371-20230425-20230401-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/05/2023

Publication : 04/05/2023

Certifié par le Président

Pour extrait certifié conforme,

La Vice-Présidente,

Nelly TRICONNET.





<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
VUE D'ENSEMBLE	A1

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section d'exploitation	A	3 248 346.10	G	4 704 385.68	G-A	1 456 039.58
	Section d'investissement	B	12 606 847.84	H	11 907 475.10	H-B	- 699 372.74

<b>REPORTS DE L'EXERCICE N - 1</b>	<b>Report en section d'exploitation (002)</b>	C	0,00 (si déficit)	I	1 842 513.29 (si excédent)
	<b>Report en section d'investissement (001)</b>	D	0,00 (si déficit)	J	154 432.84 (si excédent)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		P=A+B+C+D	15 855 193.94	Q=G+H+I+J	18 608 806.91	=Q-P	2 753 612.97

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)</b>	<b>Section d'exploitation</b>	E	0,00	K	0,00
	<b>Section d'investissement</b>	F	3 784 464.42	L	3 880 938.86
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	=E+F	3 784 464.42	=K+L	3 880 938.86

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
<b>RESULTATS CUMULE</b>	<b>Section d'exploitation</b>	=A+C+E	3 248 346.10	=G+I+K	6 546 898.97		3 298 552.87
	<b>Section d'investissement</b>	=B+D+F	16 391 312.26	=H+J+L	15 942 846.80		-448 465.46
	<b>TOTAL CUMULE</b>	=A+B+C+D+E+F	19 639 658.36	=G+H+I+J+K+L	22 489 745.77		2 850 087.41

**DETAILS DES RESTES A REALISER**

Chap	Libellé	Dépense engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		E <b>0,00</b>	K <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges financières	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Vente produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F <b>3 784 464.42</b>	L <b>3 880 938.86</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 527 362.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	44 943.91	0,00
21	Immobilisation corporelles	3 352.44	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 670 065.49	0,00
26	Participation et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	619 168.00
458117	Opération pour compte de tiers n°17 Interconnexion Ferté-Milon/Villers-Cotterêts (3)	66 102.58	0,00
458217	Opération pour compte de tiers n°17 Interconnexion Ferté-Milon/Villers-Cotterêts (3)	0,00	734 408.86

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certains n'ayant pas donné lieu à l'émission tare t non rattachées (R2311 - 11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certains n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R 2311 - 11 du CGCT)

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan des comptes, tant en recettes qu'en dépenses.



Siège social :  
4 bis, avenue Gustave Eiffel  
02400 CHATEAU-THIERRY

**Tél. 03.23.71.02.80**  
*contact.eau@usesa.fr*

**[www.usesa.fr](http://www.usesa.fr)**

SYNDICAT MIXTE FERMÉ  
ADMINISTRATION PUBLIQUE GÉNÉRALE  
SIRET : 200 093 847 00016

